

Bris des équipements

Pour que vos activités marchent comme sur des roulettes, vous devez investir dans la protection de vos équipements. Ce n'est pas une assurance de niche ou spécialisée; l'assurance contre le bris des équipements est une protection importante qui doit faire partie de votre portefeuille d'assurance complet. En tant que votre partenaire dans la résilience, nous comprenons les nuances de votre industrie et les particularités de votre domaine. Nous vous offrons des connaissances, une expertise, ainsi que des produits et des services d'assurance adaptés aux risques uniques de votre entreprise.



Une meilleure expérience

Nos souscripteurs sont à l'écoute des besoins du marché local et vous offrent une expertise et des connaissances approfondies – dans le but de mieux vous servir.



Une protection sans lacunes

Que votre protection contre le bris des équipements soit associée à une police d'assurance des biens ou à une assurance autonome, il existe des exclusions que l'assurance Bris des équipements vise à pallier. Nous travaillons avec vous et votre courtier pour élaborer la bonne solution.



Des services à valeur ajoutée

L'équipe interne de Souveraine travaille avec des partenaires pour vous proposer des services à valeur ajoutée, notamment des [évaluations des risques et des inspections réglementaires](#). Nous pouvons aider à atténuer les risques en matière de bris des équipements et d'autres risques connexes par l'entremise des pratiques exemplaires qui ont cours dans l'industrie.



Appétit/ spécialités

À mesure que les industries, les entreprises et les technologies se développent et changent, il en va de même pour notre appétit.

L'équipe Bris des équipements de La Souveraine est spécialisée dans la proposition d'une couverture complète adaptée aux entreprises et aux portefeuilles de divers secteurs d'activité. De la fabrication et de la transformation à l'immobilier, en passant par l'hôtellerie et les services publics, nous comprenons les risques uniques et émergents qui pèsent sur votre entreprise. Nous nous engageons à vous offrir un produit d'assurance sur mesure et une solution qui vous aidera à protéger vos actifs, à atténuer les risques et à soutenir votre réussite à long terme. Faites confiance à La Souveraine, votre partenaire dans la résilience.



Nos secteurs gagnants

- ▶ **Fabrication** : nous concevons des stratégies de compte complexes tout en garantissant un traitement rapide des affaires courantes
- ▶ **Construction** : nous faisons équipe avec nos principaux courtiers pour élaborer des stratégies de tarification conçues pour procurer une couverture optimale à des conditions concurrentielles
- ▶ **Grands programmes immobiliers** : nous cherchons activement des possibilités d'intégrer les valeurs ajoutées de nos partenaires clés à nos solutions d'assurance globales
- ▶ **Risques nouveaux et émergents** : nous sommes à l'écoute de nos courtiers et de nos clients pour comprendre les besoins nouveaux et uniques en vue de proposer une couverture d'assurance de premier ordre
- ▶ **Programmes et portefeuilles** : nous travaillons avec nos courtiers pour créer des couvertures de portefeuilles sur mesure en misant sur des solutions de partenariat reposant sur les besoins

Des couvertures clés conçues pour protéger votre entreprise

Les solutions d'assurance Bris des équipements protègent contre les bris mécaniques, électriques et d'appareils sous pression. Nous pouvons offrir des garanties pour une vaste gamme d'équipements, des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation aux machines de production, en passant par tous les types d'appareils électriques et électroniques.

Principales extensions proposées en matière de bris des équipements :

- ▶ Pertes d'exploitation
- ▶ Coûts supplémentaires
- ▶ Frais supplémentaires
- ▶ Machines de production
- ▶ Détérioration
- ▶ Contamination par l'ammoniac/ammoniaque



[Cliquez ici pour en savoir plus sur notre assurance Bris des équipements](#)